



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent neuvième session
Point 7.1 de l'ordre du jour provisoire

EB109/28
9 novembre 2001

Nomination du Directeur régional pour la Méditerranée orientale

1. Le mandat du Dr Hussein A. Gezairy en qualité de Directeur régional pour la Méditerranée orientale expire le 30 septembre 2002.
2. A sa quarante-huitième session, le Comité régional de la Méditerranée orientale, conformément aux dispositions de l'article 52 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé et à l'article 51 de son propre Règlement intérieur, a désigné le Dr Hussein A. Gezairy pour un nouveau mandat en qualité de Directeur régional pour la Méditerranée orientale et a adopté la résolution suivante :¹

Le Comité régional,

Vu l'article 52 de la Constitution, et

Conformément à l'article 51 de son Règlement intérieur,

1. DESIGNNE le Dr Hussein A. Gezairy Directeur régional pour la Méditerranée orientale, et
2. PRIE le Directeur général de proposer au Conseil exécutif la nomination du Dr Hussein A. Gezairy à compter du 1^{er} octobre 2002.

MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF

3. Le Conseil exécutif souhaitera peut-être examiner cette résolution conformément aux dispositions de l'article 52 de la Constitution et de l'article 48 du Règlement intérieur du Conseil exécutif.

= = =

¹ Résolution EM/RC48/R.1.